

**DELEGATION de SIGNATURE  
Pour la sortie de corps  
DECISION n°18/2022**

*Vu le Code de la Santé Publique et notamment l'article 6143-7,*

*Vu les articles D. 6143-33 à D. 6143-36 du Code de la Santé Publique relatifs à la délégation de signature des Directeurs des Etablissements de Santé,*

*Vu le décret n° 92-783 du 6 août 1992 relatif à la délégation de signature des Directeurs des Établissements Publics de Santé,*

*Vu le décret n° 97-374 du 18 avril 1997 relatif à la délégation de signature,*

*Vu l'article R.2213-8 du Code général des collectivités territoriales,*

*Vu l'arrêté du Centre National de Gestion relatif à la nomination de Monsieur Eric GIRARDIER, en qualité de Directeur du Centre Hospitalier de Sambre Avesnois et de l'Hôpital Départemental de Felleries Liessies en date du 24 mars 2020.*

*Le Directeur du Centre Hospitalier de Maubeuge,*

**DECIDE**

**Article 1 :**

Cette décision annule et remplace la décision n°37/2020.

**Article 2 :**

Il est accordé une délégation de signature à :

- M. Frédéric BUSIN, Agent des Services Hospitaliers,
- Mme Sandrine GALAND, Aide-Soignante
- Mme Laura GERBERT, Aide-Soignante
- Mme Manon THOUANT, Agent des Services Hospitaliers

à l'effet de signer les documents relatifs à la sortie de corps dans le cadre de transport du corps d'un défunt.

Cette signature ne pourra s'exercer uniquement après accord écrit du Chef de Service ou de son représentant concomitamment à la rédaction du certificat de décès.

**Article 3 :**

La présente décision est applicable à compter de sa signature.

**Article 4 :**

La présente décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs et notifiée pour information aux intéressés.

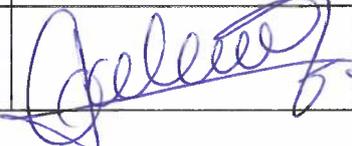
Fait à Maubeuge, le 20 juin 2022

Le Directeur

Eric GIRARDIER

Les Délégués



M. Frédéric BUSIN	Mme Sandrine GALAND	Mme Laura GERBERT	Mme Manon THOUANT
			

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the upper right quadrant of the page.